

Appel d'offres : Services d'audit externe 2025 à 2029

1. Contexte

La Fondation canadienne pour le dialogue des cultures sollicite des propositions d'offres de services professionnelles d'auditeurs véritablement qualifiés qui seraient en fonction d'effectuer un audit indépendant des états financiers de l'organisme pour les cinq prochains exercices financiers, de 2025 à 2029, terminant le 31 mars. L'objectif de ce processus d'audit est d'assurer la conformité des exigences réglementaires et de fournir aux parties prenantes des informations financières fiables.

2. Profil de la Fondation dialogue

La Fondation dialogue est un organisme à but non lucratif qui a été constitué en 2004 et a pour but d'engager un dialogue durable au sein de la francophonie et avec toute la diversité du Canada. Nous accomplissons nos objectifs en coordonnant des projets collaboratifs et pancanadiens qui célèbrent la francophonie dans toute sa diversité, en organisant des activités de sensibilisation pour accroître la compréhension et l'inclusion sociale dans les communautés, en mettant en œuvre et en appuyant des projets de recherche sur le dialogue ouvert et le rapprochement de la francophonie avec les autres composantes de la société canadienne et employer des approches innovatrices pour favoriser la collaboration avec le réseau communautaire, les institutions et les agences gouvernementales. Elle coordonne des projets nationaux de grande envergure, telle que les Rendez-vous de la Francophonie.

3. Étendue des travaux

La firme d'auditeur sélectionné sera responsable d'effectuer un audit complet des dossiers financiers de la Fondation dialogue, y compris, mais sans s'y limiter :

- La vérification des états financiers de l'organisme.
- L'émission d'une opinion d'auditeur sur la conformité aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
- La production des états financiers vérifiés, et la présentation de ces états financiers vérifiés au conseil d'administration de l'organisme, et ce en français.
- Des recommandations concernant la gestion financière et les points à améliorer au besoin, présentés à la direction générale.



4. Critères d’admissibilité

Les firmes d’auditeurs intéressés doivent répondre aux critères d’admissibilité suivants :

- Une accréditation par un organisme comptable professionnel reconnu;
- Une expérience antécédente dans la réalisation d’audits pour des organisations à but non lucratif;
- Une maîtrise des normes comptables et des réglementations pertinentes à propos des informations financières des organismes à but non lucratif;
- Démontre de l’intégrité, de la fiabilité et du professionnalisme.

5. Contenu de la proposition

Les firmes d’auditeurs intéressés sont invitées à soumettre leurs propositions portant sur les points suivants :

- Profil de l’entreprise, y compris les coordonnées.
- Approche et méthodologie proposées pour réaliser l’audit;
- Le nom de l’associé(e) responsable de cet audit et leurs qualifications;
- Calendrier de la réalisation de l’audit, y compris l’estimation du nombre d’heures prévues de l’audit ainsi qu’un aperçu de l’approche qui sera prise pour l’audit;
- Structure tarifaire, y compris tous coûts ou dépenses supplémentaires;
- Références de clients précédents, préférablement d’autres organismes à but non lucratif.

6. Date limite de soumission :

Les propositions doivent être soumises au plus tard le 31 mai 2024 par courriel à a.besler@fondationdialogue.ca

Pour toute information supplémentaire, veuillez joindre la direction générale Ajà Besler, a.besler@fondationdialogue.ca . Les états financiers des années 2022 et 2023 sont disponibles sur demande. Nous ne communiquerons avec la firme que si nous avons besoin de renseignements supplémentaires ou si l’offre de services est retenue.

